

FONDS DE DOTATION DE LA BNF

---

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**2019**



# FONDS DE DOTATION DE LA BNF

Présentation	p. 3
Activité du Fonds	p. 5
Gouvernance	p. 5

# FONDS DE DOTATION DE LA BnF

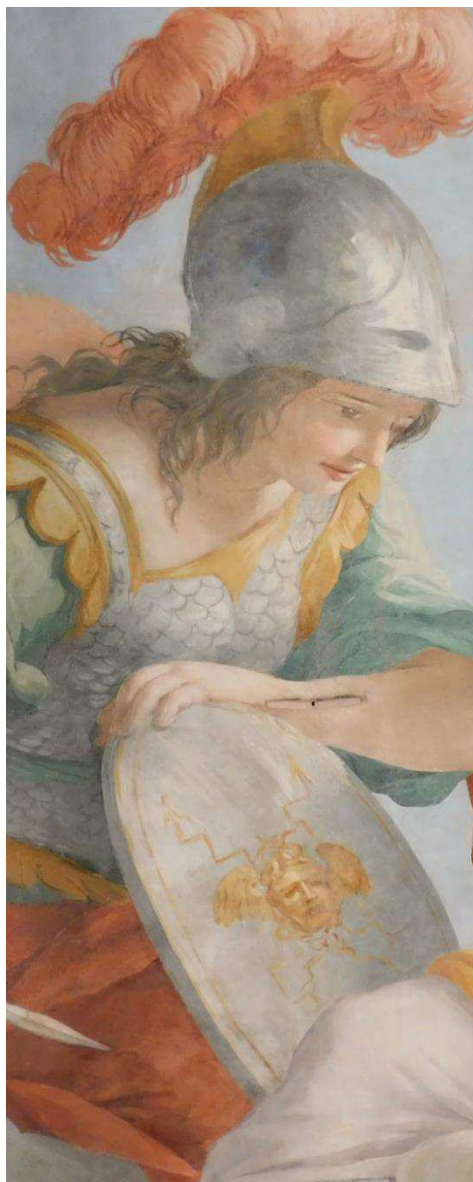
## Présentation

Le Fonds de dotation de la Bibliothèque nationale de France (BnF) (également désigné « le Fonds » ou « le Fonds de dotation ») a été créé par la BnF le 9 mars 2015. Son siège social est situé quai François Mauriac, 75706 Paris cedex 13.

Le Fonds de dotation de la BnF a pour objet, conformément à ses statuts, de recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'en redistribuer les revenus à la Bibliothèque nationale de France.

Les moyens financiers supplémentaires ainsi confiés à la Bibliothèque nationale de France ont pour finalité de l'assister dans l'accomplissement de ses œuvres et missions d'intérêt général, et d'amplifier son action, plus particulièrement dans les domaines de :

- la recherche
- la restauration et la numérisation des collections
- ses projets majeurs de restauration de son patrimoine bâti



## FONDS DE DOTATION DE LA BnF



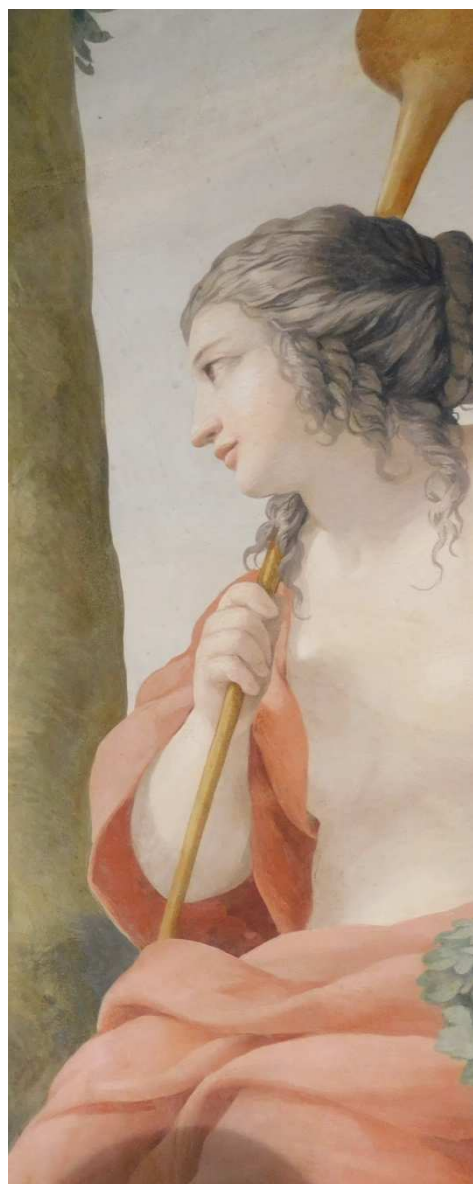
Les actions d'intérêt général soutenues par le Fonds de dotation sont décidées par le conseil d'administration du Fonds de dotation de la BnF.

Le Fonds de dotation de la BnF inscrit son action dans le long terme puisqu'il a été créé pour une durée indéterminée. Ce fonds permettra également, grâce à des soutiens pérennes, de répondre aux mécènes désireux d'associer leur nom durablement à la BnF.

A l'issue de l'exercice 2019 (clos le 31 décembre et d'une durée de douze mois), le total du bilan du Fonds de dotation s'élève à 2 469 963 €

Les comptes annuels pour l'exercice 2019 du Fonds de dotation ont été établis par le cabinet d'expertise-comptable ECEP et certifiés par KMPG, qui assure la mission de commissariat aux comptes.

# FONDS DE DOTATION DE LA BnF



## Activité du Fonds

L'année 2019 est une année de transition pour le Fonds de dotation, qui structure sa politique d'investissement dans une optique de gestion raisonnable et de long terme, après l'année 2018 marquée par un fort accroissement de la dotation.

Le montant de la dotation excédant un million d'euros, le Fonds de dotation a constitué, auprès de son Conseil d'administration, un Comité d'investissement, conformément à la réglementation en vigueur.

Ce comité consultatif, composé de personnalités qualifiées extérieures sera chargé de lui faire des propositions de politique d'investissement et d'en assurer le suivi.

## Gouvernance

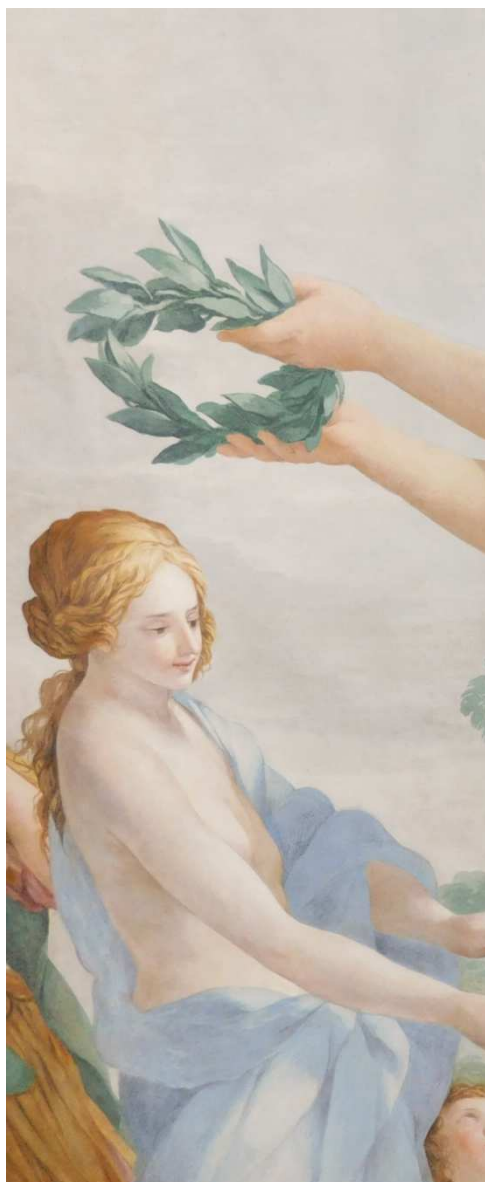
### Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du Fonds de dotation est paritaire.

La BnF est représentée par trois membres :

- la Présidente de la BnF, Laurence Engel,
- le Directeur général, Denis Bruckmann (depuis le 10 avril 2019),
- le Directeur de l'administration et du personnel de la BnF. Kevin Riffault (depuis le 23 mai 2019).

## FONDS DE DOTATION DE LA BnF



Trois personnalités qualifiées, externes à la Bibliothèque, sont également présentes au sein de cette instance :

- Jean-Claude Meyer, Vice-Chairman Europe de la Banque Rothschild,
- Pierre Leroy, Co-gérant du Groupe Lagardère,
- Mercedes Erra, Fondatrice de BETC.

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2019.

### La Directrice du Fonds de dotation

La Directrice du Fonds de dotation de la BnF est Kara Lennon Casanova, en charge du fonctionnement du Fonds. Elle est également Directrice déléguée au Mécénat de la BnF.

### Le Comité d'investissement

Le Comité d'investissement du Fonds de dotation de la BnF est composé de trois experts de la gestion financière, nommés par le Conseil d'administration :

- Cédric de Bailliencourt, Directeur financier du Groupe Bolloré,
- Anne-Marie Couderc, Présidente-Directrice générale de Presstalis,
- Christian Langlois-Meurine, Président de l'Institut du Développement Industriel.



FONDS DE DOTATION DE LA BNF

CRÉÉ PAR DÉCLARATION À LA PRÉFECTURE DE PARIS LE 9 MARS 2015

Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, 75706 Paris Cedex 13

Tél. 01 53 79 48 51 • [kara.lennon-casanova@bnf.fr](mailto:kara.lennon-casanova@bnf.fr)